

## **Réunion pour la création du collectif eau des comités ATTAC de Paris, le 24 novembre 2004.**

24 personnes présentes issues des comités locaux de : Paris Centre- 5<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements. Représentant leur comité respectif excepté pour Paris Centre.

Dans le cadre du renouvellement des contrats de gestion de la distribution de l'eau à Paris en 2009, le collectif se donne pour but de faire pression auprès de tous les acteurs de la gestion privée actuelle de l'eau afin de remettre celle-ci en régie publique.

Pour ouvrir cette réunion, Alex Nikichuk (Commission nationale eau d'ATTAC) a rappelé avant tout :

- L'importance et la place de l'eau comme bien commun de l'humanité, accessible à tous.
- Les abus et la perversion d'une gestion effectuée par le fameux PPP (Partenariat Public Privé) : « au public la charge des investissements, au privé les énormes profits de la gestion sans risque ».
- L'importance de l'information accessible au niveau des collectivités locales compétentes et disponible aux usagers, qu'il faut donc se procurer, apprendre à déchiffrer et s'approprier pour la diffuser.
- La place de l'utilisateur pour participer notamment, en regard de la loi de la démocratie participative, à la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Une action est d'ailleurs en cours à ce sujet. L'interpellation des élus membres de cette commission mais aussi les membres des associations présentes au sein de cette dernière.
- Un point a été également fait sur le rôle de la SAGEP (Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris) dont la présidente est Anne Le Strat à rencontrer également.
- Un rappel a été également fait quant au contexte de la gestion de l'eau à Paris, partagée en 2. La rive gauche pour la Lyonnaise des Eaux sous le nom de : Eau et Force et la rive droite pour Vivendi Veolia sous le nom de la Compagnie des Eaux de Paris.

Suite à cet exposé des questions ont été posées puis elles se sont recentrées sur les actions concrètes à mettre en place et à venir.

- Rédaction d'un communiqué pour informer de la création du collectif et de ses buts (=>Mathieu, Christine, Catherine)]
- Définir une charte pour le collectif.
- Répartition entre les membres du collectif des futurs thèmes de travail.
- Elargissement du Collectif eau des comités Attac de Paris à d'autres organisations parisiennes intéressées (associations, syndicats...).

Prochaine réunion, le 11 janvier 05 pour mettre en place les bases de l'organisation du collectif. Une proposition d'ordre du jour avec quelques pistes de réflexions et recherches vous sera soumise prochainement par mail afin de dynamiser cette réunion et de commencer à travailler ensemble.